

**ASSEMBLÉE NATIONALE**

9 février 2009

RÉFORME DE L'HÔPITAL - (n° 1210)

Commission	
Gouvernement	

**AMENDEMENT**

N° 1690

présenté par

M. Rogemont, Mme Marisol Touraine, Mme Génisson, Mme Delaunay,  
M. Jean-Marie Le Guen, Mme Lemorton, M. Christian Paul, M. Bapt,  
M. Mallot, Mme Iborra, M. Jean-Louis Touraine, M. Gille,  
Mme Biémouret, M. Juanico, M. Lebreton, Mme Orliac, M. Renucci,  
Mme Pinville, Mme Crozon, Mme Fourneyron, Mme Got, Mme Marcel, Mme Massat,  
M. Letchimy, M. Manscour, M. Bacquet, M. Pupponi, M. Goldberg, M. Vergnier  
et les membres du groupe Socialiste, radical, citoyen et divers gauche

-----  
**ARTICLE 26**

À la dernière phrase de l'alinéa 42, après le mot :

« territoriales »,

insérer les mots :

« dont au moins un tiers sont issus du conseil régional ».

**EXPOSÉ SOMMAIRE**

Cet amendement vise à assurer une représentation forte du conseil régional au conseil de surveillance de l'ARS.